



LE NANT DU PARADIS

LE JOURNAL DE LA VIE
DE LA COMMUNE DE
PRESINGE



ÉDITO

C'est avec plaisir que je vous communique l'édito du 40^{ème} numéro du Nant du Paradis.

Le premier semestre touche à sa fin, avec un avant-goût de l'été qui s'annonce radieux et caniculaire. Avec ces chaleurs prématurées et exceptionnelles pour une fin de mois de mai, nous vous invitons toutes et tous à faire preuve de vigilance afin de vous protéger des coups de chaleur.

Je profite également de cet édito pour faire un petit retour en arrière à propos du changement des membres du Conseil administratif. M. Gilles Marti a terminé son mandat d'administrateur provisoire le 29 avril, après plus de six mois de loyaux services. Son expérience ainsi que ses connaissances en gestion communale et dans le domaine de l'immobilier nous ont été précieuses dans le suivi des nombreux dossiers en cours ainsi que dans l'accompagnement de l'administration communale. Je tiens à réitérer mes remerciements à M. Marti pour l'excellente collaboration qu'il a su créer tant avec mon collègue Edgar Cardoso Inacio qu'avec l'ensemble du personnel communal.

M. Bernard Mittey a retrouvé sa place au sein du Conseil administratif le 29 avril dernier, après avoir prêté serment devant le Conseil d'Etat réuni à cette occasion. Je tiens à le féliciter après ces mois de campagne et les deux tours qui ont été nécessaires à cette élection complémentaire.

Je vous rappelle également que le fonctionnement des exécutifs communaux a évolué lors de cette nouvelle législature, avec l'introduction du système des conseillers administratifs. Ce changement fondamental correspond à une uniformisation du fonctionnement des 45 communes genevoises.

Ainsi, dès le 1^{er} juin 2026, M. Edgar Cardoso Inacio deviendra le nouveau maire de la commune de Presinge pour une durée d'une année, soit jusqu'au 31 mai 2027. Je lui adresse toutes mes félicitations et lui souhaite plein succès dans l'exercice de cette fonction.

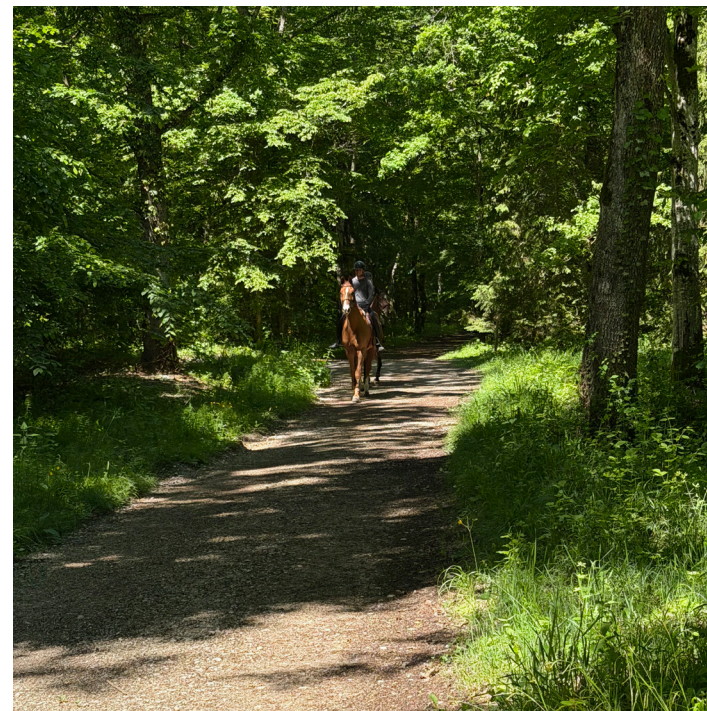
Enfin, pour donner suite au recours déposé par le Conseil administratif auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice concernant l'autorisation de construire du projet de développement villageois sur la parcelle n° 2627, celui-ci

a été retiré le 4 mai dernier. Cette décision permet désormais de poursuivre ce grand chantier de la législature 2025-2030.

Au niveau de l'agenda communal, de belles festivités se préparent pour ce début d'été, avec : Théâtre en campagne du 5 au 7 juin, la Grillades Party le 20 juin, la fête des promotions des écoles de Gy et Presinge le samedi 27 juin, sur la commune de Gy, ainsi que la célébration du 1^{er} août.

Je me réjouis de vous retrouver lors de ces manifestations festives et vous souhaite un excellent été.

Serge BROQUARD
Maire



PLANTATION DE L'ARBRE DES 8P À L'ÉCOLE DE PRESINGE

Cette année, la commission Ecole avec la collaboration de la commission Environnement a instauré un rituel de départ pour les classes de 8P : au printemps, un arbre est planté pour marquer la fin de l'école primaire.

Désormais, chaque classe de 8P plantera son propre arbre, avec l'objectif de créer à terme une « allée des 8P » dans le cadre du projet villageois et sur d'autres parcelles communales.

En mars, deux arbres ont été plantés dans le préau, en présence de M. le Maire Serge Broquard et des présidents des deux commissions. M. le Maire a lu un texte expliquant la symbolique et l'essence des arbres. Ensuite, chaque élève de 8P a déposé un peu de terre au pied de son arbre. (Frimania Simplex) tandis que les autres classes ont participé à la plantation de l'arbre dédié aux anciens élèves (Celtis australis).

Mme Broquard a ensuite lu un texte pour les 8P :

Chers élèves de 8P,

Aujourd'hui, vous plantez bien plus qu'un arbre. Vous déposez ici une part de vous-mêmes, un souvenir, un passage, une trace de ces années partagées dans cette école.

Cet arbre grandira comme vous. Il traversera les saisons, affrontera le vent, cherchera la lumière... tout comme vous le ferez sur les chemins qui s'ouvrent devant vous.

Peut-être qu'un jour, vous reviendrez le voir. Et vous pourrez dire : « Cet arbre, c'est un peu le nôtre. »

Il sera là, enraciné dans cette terre, comme vous resterez, vous aussi, liés à ce village par des racines invisibles mais précieuses.

En le plantant aujourd'hui, vous laissez derrière vous une promesse : celle de grandir, de continuer à apprendre et de ne jamais oublier d'où vous venez.



OUVERTURE DE CHEMINS À LA CIRCULATION DES VÉLOS

Mobilité douce à Presinge

Les autorités exécutives de Presinge et la commission des routes ont pris une décision qui ravira les adeptes de la mobilité douce. Le chemin de Pré-Rojoux et le chemin de Bottéret seront bientôt accessibles aux vélos.

La circulation cycliste sera autorisée dès l'installation de la nouvelle signalisation qui est en cours de planification. L'objectif est d'offrir aux habitants et visiteurs une alternative durable et sécurisée pour leurs déplacements, tout en mettant en valeur notre patrimoine rural.

Toutefois, un point de vigilance : le revêtement du chemin de Bottéret, plus rustique, invite à la prudence. Il est conseillé d'emprunter ce chemin avec des VTT ou des vélos munis de pneus adaptés.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de favoriser des déplacements respectueux de l'environnement et de renforcer la qualité de vie à Presinge.

À vos vélos, et bonne balade sur nos chemins !

Edgar CARDOSO INACIO



APPEL À LA POPULATION : PARTICIPEZ À LA DÉNOMINATION DE NOUVEAUX LIEUX À PRESINGE

Dans le cadre de l'aménagement et de la valorisation de son territoire, la commune de Presinge souhaite attribuer un nom à deux chemins et à une place actuellement sans dénomination officielle.

Parce que ces lieux font partie intégrante de notre patrimoine communal, il nous paraît essentiel d'associer les habitantes et habitants à cette démarche. Nous vous invitons ainsi à proposer des noms qui reflètent l'histoire, la géographie, la culture ou encore les personnalités marquantes liées à Presinge.

Lieux concernés :

- Un chemin piétonnier reliant le chemin des Jonchets au hameau de la Renfile
- Un chemin reliant l'entrée du Bois des Eaux au chemin des Cordonnières
- La place communale située à côté de l'arrêt TPG Presinge Village

Critères de proposition :

Les noms proposés devront respecter les principes généralement appliqués en matière de dénomination :

- Avoir un lien avec la commune (histoire locale, lieux-dits, personnalités, patrimoine, nature, etc.)
- Être faciles à comprendre, à prononcer et à orthographier
- Ne pas prêter à confusion avec des noms déjà existants sur le territoire communal ou dans les communes voisines
- Pour les noms de personnes : celles-ci doivent être décédées depuis au moins 10 ans
- Les noms commerciaux, les noms d'entreprises et de leurs produits ne peuvent pas être retenus.

Comment participer ?

Les propositions peuvent être transmises :

- par e-mail à : info@presinge.ch
- par courrier à : Mairie de Presinge, 116 Route de Presinge, 1243 Presinge

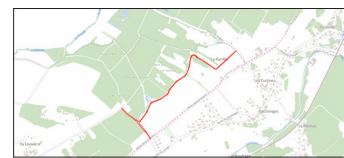
Merci d'indiquer pour chaque proposition une brève explication justifiant le choix du nom.

Délai de participation :

Les propositions sont à envoyer jusqu'au 1^{er} août 2026.

L'ensemble des propositions seront examinées par les autorités communales qui formuleront une recommandation au Conseil municipal.

Edgar CARDOSO INACIO



SOUS CHAQUE GRILLE SE CACHE UNE RIVIÈRE. NE JETEZ RIEN !

Le 19 mars dernier, l'Association suisse des gardes-pêche (ASGP) a lancé une campagne nationale de prévention contre les pollutions des eaux intitulée « Sous nos grilles se cache une rivière ». Cette initiative rappelle que les grilles d'évacuation des eaux sont, dans la plupart des cas, reliées directement aux milieux aquatiques naturels et que des rejets inappropriés peuvent polluer durablement les cours d'eau. Des partenaires associatifs, cantonaux et communaux se joignent à cette démarche afin de sensibiliser le public à cet enjeu environnemental majeur.

Le canton de Genève est lui aussi particulièrement concerné. Riche d'un patrimoine aquatique exceptionnel, son lac et ses 219 cours d'eau assurent des fonctions écologiques, énergétiques et récréatives essentielles. Mais cette richesse est fragile. En Suisse, une partie des grilles d'évacuation des eaux pluviales est directement reliée aux milieux aquatiques, sans passer par une station d'épuration.

Par conséquent, ce que nous jetons au sol ou dans une grille d'égout finit souvent... à la rivière. Dans la plupart des cas, ces grilles sont exclusivement destinées à l'évacuation des eaux pluviales. Les lavages, vidanges ou déversements effectués à proximité de celles-ci entraînent donc des pollutions qui pourraient, pour la plupart, être évitées. Ils mettent en péril la faune et la flore aquatique, mais aussi la qualité de l'eau que nous utilisons au quotidien.

L'eau est une ressource précieuse, préservons-la par des gestes simples :

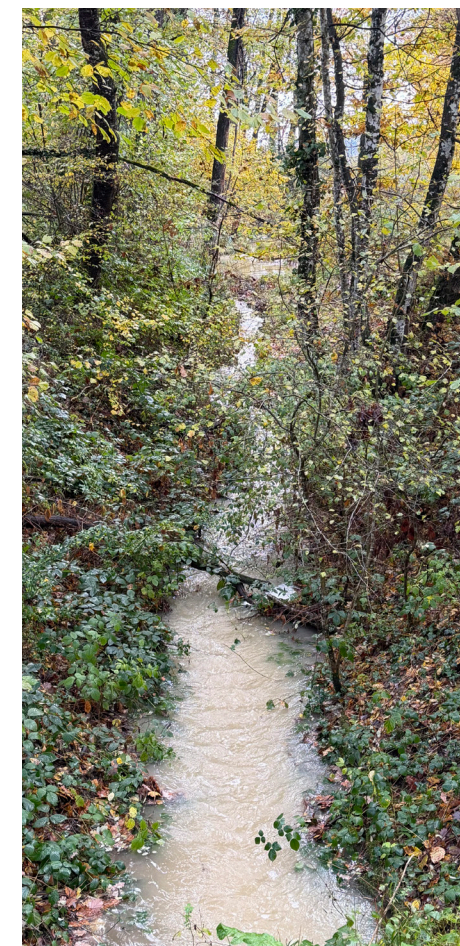
- Jeter les mégots et les déchets dans une poubelle adaptée.
- Nettoyer son véhicule uniquement dans les stations équipées pour traiter les eaux usées.
- Récupérer les huiles de vidange, les restes de peinture et autres produits nocifs pour les apporter à la déchetterie.
- Nettoyer les récipients, le matériel servant à la peinture et à la maçonnerie, ainsi que les pulvérisateurs dans des lieux adaptés.

**Pas de
moustique-
tigre chez
moi !**



Rappel des recommandations pour tenir cette espèce exotique à distance :

- Ne pas laisser dehors des objets (bâches, jouets, pneus, etc.) qui peuvent retenir de petites flaques
- Ne pas utiliser de produits non ciblés qui détruisent les prédateurs du moustique tigre
- Retourner tous les pots ou récipients inutilisés
- Vider au moins une fois par semaine tout récipient ouvert contenant de l'eau
- Fermer hermétiquement tous les récipients qui ne peuvent pas être vidés (réservoirs, pieds de parasols, etc.)
- Si possible, mettre du sable pour éviter la présence d'eau.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter :

- www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets-geneve
- www.aquava.ch
- www.ge.ch/teaser/oh-mon-eau

EN CAS DE POLLUTION DES EAUX, CONTACTEZ LE SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS) AU 118.

MARCHÉ DE MEINIER



Le marché de Meinier a débuté une nouvelle vie en août 2025 avec de nouveaux horaires, de nouveaux producteur.ice.s regroupés en association et une nouvelle ambiance. Pour se pérenniser, le marché a encore besoin de se faire connaître et de trouver sa clientèle.

Ce marché se veut axé sur la production paysanne locale, diversifié et une ambiance conviviale. Il a lieu de manière hebdomadaire tous les vendredis de 16h à 20h, sous l'esplanade couverte de la salle communale de Meinier. Des tables sont disposées pour pouvoir boire un verre de vin, grignoter une planchette apéro ou manger un burger. Des animations (stand associatifs, musique, nourriture, ...) ont lieu tous les derniers vendredis du mois.

Actuellement, les différent.e.s marchand.e.s présent.e.s sont les suivant.e.s:

Présence hebdomadaire

- **Vacherie du Carre**
fromage, viande et produits secs (Meinier)
- **Domaine du Chambet**
vin, cidre, jus (Gy)
- **Microferme de l'Ortie**
fruits et légumes (Meinier)
- **Le Pain du Jardin**
pains, pizza, foccacia, biscuits, viennoiseries (Meinier)
- **Les Jardins du Nant**
sirop, confitures, tisanes et autres transformations (Veigy-Foncenex)
- **Fishcake**
gauffres fourrées - (Jussy)
- **Big Lulu Burger**
burger et frites (Jussy). Présence quinzomadaire
- **Julien Monney**
poissons du lac bruts et transformés (Hermance)

PROJET FCC DU CERN – CONCERTATION DU PUBLIC

Du 18 mai au 2 octobre 2026, une concertation du public est organisée par le CERN autour du projet FCC. Ces rencontres offriront à chacun la possibilité de s'exprimer librement : partager ses attentes, ses inquiétudes, ses désaccords, mais aussi ses idées et ses envies concernant ce projet.

Que vous soyez favorables, opposés ou simplement en questionnement, votre participation est essentielle. Ces ateliers sont conçus pour entendre toutes les voix et construire un dialogue respectueux et constructif. C'est aussi une opportunité concrète de proposer des améliorations pour notre cadre de vie : plus de nature, des aménagements mieux intégrés, ou toute autre initiative qui vous tient à cœur.

Nous vous encourageons vivement à prendre part à ces échanges. Plus les participants seront nombreux, plus ce dialogue sera riche, représentatif et utile pour l'avenir de notre commune.

Plus d'informations sur : www.concertation-fcc-cern.ch



Visite des élus de la commune de Presinge au CERN le 23 avril 2026

BALADE TRANSFRONTALIÈRE 2026

Le 26 avril 2026 s'est déroulée la 8^{ème} édition de la Balade transfrontalière sous un ciel clément. 776 participant-es ont été dénombré-es, dont près de la moitié n'habitant pas dans les communes organisatrices. Cependant, on constate que le nombre de marcheur-euse-s ou de cyclistes est plutôt proportionnel à la taille des communes des parcours. Même si peu de personnes se sont arrêtées à Presinge, cet événement reste fédérateur et sera reconduit l'an prochain, le dimanche 25 avril 2027.



Promotions scolaires des écoles de Gy & Presinge
Samedi 27 juin 2026
Sur le thème « les voyages »

Programme du voyage

- 10h00** Départ de l'expédition. Embarquement derrière la fanfare du Petit-Sacemex. Le cortège quittera le parking de la douane pour une traversée festive en direction de l'Allée des Tilleuls.
- 10h30** Escalade officielle. Accueil par les Autorités communales de Gy et Presinge, suivi du spectacle des élèves et remise des prix aux enfants.
- 11h30** Halte conviviale. Apéritif offert par les communes de Gy & Presinge, avant la prochaine étape du circuit.
- 12h00** Ravitaillement. Repas préparé par le Traiteur de Châteline / A.Vidonne.
- 12h30** Temps libre au village des animations. Ouverture des animations pour petits & grands au parc Gyvi.
- 16h00** Retour au bercail. Fin du voyage et des festivités.

Un stand sera spécialement dédié aux enfants et proposera:
Hot-Dog poulet/végétarien CHF 2.-
Barbe à papa CHF 3.-
Pop-Corn CHF 2.-

Menu:
Jambon à l'os, sauce madère
Gruelin de pommes de terre à la crème
Salade verte et sauce
Pain
CHF 15.-

et à prix tout doux

Le stand pâtisseries tenu par l'Association Le « Fagot de Gy » qui vous servira douceurs, café & thé

La buvette tenue par l'Association des parents des élèves de Gy et Presinge (APEGP)

Les enfants scolarisés auprès des établissements de Gy et Presinge recevront, via leur enseignant, des bonbons, repas et boissons (1 hot-dog, 1 pâtisserie ou barbe à papa ou pop-corn, 1 boisson).

Pour des questions d'organisation, une prévente des repas aura lieu auprès des mairies de Gy et Presinge, entre le lundi 3^{er} juin 2026 et le jeudi 18 juin 2026.
Aucune vente de repas sur place, le jour même.

Les parents, les frères et sœurs et toutes les personnes souhaitant participer au repas sont invitées à prendre leurs dispositions.

Cet événement festif entraînera des mesures liées à l'organisation et à la circulation. Nous vous remercions d'avance de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place et à suivre les instructions données.

- Les places de parking situées entre le giratoire et jusqu'à la hauteur du fleuriste seront interdites au stationnement dès 07h00;
- De 08h00 à 09h00, la route de Gy sera entièrement fermée à la circulation en raison du cortège des enfants;
- De 09h00 à 09h30, le secteur de la route de Gy, entre le giratoire et jusqu'à la hauteur du no 113, sera entièrement fermé à la circulation, le parking Gyvi sera accessible par le chemin des Turailles et la route de Gy ou par la route de Bellebouche, le chemin des Cherettes et le chemin de Garmates;
- La ligne du bus A-verra son terminus déplacé au giratoire (arrêt Chénil), les arrêts Baroque à Cloud, Turailles, Gy-Temple, Gy-Prête seront supportés entre 09h00 et 17h00.

Merci de votre compréhension

Mairie de Gy - route de Gy 164 - 131 Gy
Tél : 022 759 95 33 - Courriel : info@gy.ch - Site Internet : www.mairie.gy.ch

CAD

(Centre d'animations pour retraités) – Soirée d'ouverture Eté 2026
Mardi 16 juin, de 18h30 à 22h
Le CAD vous donne rendez-vous pour fêter ensemble le début de l'été dans une explosion de couleurs et de bonne humeur !
Au programme : musique avec le groupe Spice Kids, petite restauration, bar et cocktails faits maison.

Entrée libre. Route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy – Tél. 022 420 42 80



Panel des seniors - Votre avis compte !

Vous avez 65 ans et plus ?

Participez à l'enquête menée en ligne entre le 28 avril et le 31 juillet 2026

Dans un contexte où le renforcement de la participation citoyenne et de la confiance démocratique constitue une priorité, le canton de Genève lance une enquête auprès des personnes âgées de 65 ans et plus. En partageant votre expérience et vos attentes civiques, vous contribuez à valoriser la place des seniors dans la société. Une occasion concrète d'orienter les décisions qui vous concernent.

15 minutes de votre temps pour faire entendre votre voix !

www.seniors-ge.ch



Entr'Aînés

Programme Printemps-Eté 2026

• **Mercredi 1^{er} juillet: 10h.** Annecy en bus privé. Places limitées, inscription obligatoire.

• **Mercredi 5 août: 10h.** Pique-nique à la maison des Grands Bois, petit covoiturage. Marche et repas

• **Mercredi 2 septembre: 14h30.** Ville-la-Grand

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo.

Ce sont des marches faciles, parfois des découvertes, et le plaisir de se retrouver. Le bon déroulement de ces marches est assuré, mais la responsabilité en cas de problème revient aux marcheurs. Les rendez-vous sont à la salle communale (sauf indication contraire).

Inscriptions et renseignements auprès de Mme I. Schierz au 022 759 16 26 ou i.schierz@bluewin.ch

Trois règles d'or pour les jours de chaleur

Pour que vous et vos proches traversiez les journées chaudes en toute sérénité ! Les journées chaudes peuvent avoir des conséquences sur la santé. Les personnes âgées, les malades (chroniques), les jeunes enfants, les nourrissons et les femmes enceintes sont particulièrement à risque.



Soyez prévoyant : informez-vous sur les alertes à la canicule sur MétéoSuisse.



1 Éviter les efforts physiques

- Abordez notamment les heures les plus chaudes de la journée avec calme et restez à l'ombre.
- Consommez des aliments salés après avoir transpiré.
- Couvrez votre peau avec des vêtements et appliquez régulièrement de la crème solaire lorsque vous êtes à l'extérieur.



2 Éviter la chaleur, refroidir le corps

- Fermez les fenêtres pendant la journée et évitez le soleil, aérez la nuit et tôt le matin.
- Rafraîchissez votre corps en prenant des douches froides, en posant des linges froids sur le front et la nuque et des compresses froides sur les pieds et les mains.
- Portez des vêtements aérés en matières naturelles.



3 Boire beaucoup, manger léger, ajuster les médicaments

- Buvez régulièrement (au moins 1,5 litre par jour). Évitez les boissons sucrées et alcoolisées.
- Consommez des fruits et des légumes riches en eau. Évitez les aliments gras et difficiles à digérer. Parlez de votre alimentation avec un spécialiste.
- Clarifiez le dosage de vos médicaments avec un spécialiste.

Symptômes potentiellement liés à la canicule

- Faiblesse
- Confusion
- Vertiges
- Maux de tête
- Crampes musculaires
- Bouche sèche
- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée

Intervenir immédiatement !

- Boire beaucoup
- Rafraîchir le corps
- Trouver un endroit frais/ombragé
- S'allonger
- Appeler un médecin ou le 144 !

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP
Office National de l'environnement OENP
Office fédéral de la protection de la population OFPP

Éditeur : Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans le cadre des activités d'information « protection en cas de chaleur ». www.canicule.ch, © 2024.
Diffusion : www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande : 311.3014

Office fédéral du mariage et de l'enregistrement
MétéoSuisse



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE
Tél : 022 759 12 52
E-mail : info@presinge.ch
Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE
Mardi : de 8h à 10h
Mercredi : de 10h à 12h30
Jeudi : de 16h30 à 18h
Vendredi : de 10h à 11h30

Ou sur rendez-vous

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

5 AU 7 JUIN : FESTIVAL THÉÂTRE EN CAMPAGNE

20 JUIN : GRILLADES PARTY

27 JUIN : FÊTE DES PROMOTIONS À GY

1^{ER} JUILLET : MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

1^{ER} AOÛT : FÊTE NATIONALE

5 AOÛT : MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

22-23 AOÛT : EUROPA PARK (SUR INVITATION)

2 SEPTEMBRE : MARCHE DES ENTR'AÎNÉS

8 SEPTEMBRE : SORTIE DES AÎNÉS (SUR INVITATION)



Mobilitri 2026 – Déchets encombrants et spéciaux

Prochains passages des camions Mobilitri à Presinge, de 13h30 à 18h30, les 1^{er} et 2 juillet, les 5 et 6 août et les 1^{er} et 2 septembre.

Bibliobus 2026

Le bibliobus sera présent devant la Mairie, de 10h30 à 12h30, les 1^{er} juillet, 26 août et 23 septembre.

Maquette et mise en page : Expression créative
Crédits photos : Jean-Charles Rochat © commune de Presinge
Impression : Imprimerie du Moleson SA